

Exposé à l'occasion de l'ouverture de la saison 2009 au Musée des douanes et de l'inauguration de l'exposition temporaire consacrée à la conservation des espèces; Andreas Spillmann, directeur des Musées nationaux suisses.

Chers invités,

Dans l'exploitation d'un musée telle que nous la connaissons aujourd'hui, les expositions temporaires sur des thèmes divers et variés ont en général une grande importance. Les expériences de ces dernières années montrent que les attentes du public envers le musée en tant qu'institution ont changé. Influencés par des modes éphémères, un quotidien généralement agité et l'offre extrêmement riche des médias, les visiteurs attendent également des musées qu'ils proposent des programmes variés abordant des thèmes actuels au travers de présentations adaptées ou montrant les collections existantes sous un jour nouveau.

Les responsables du Musée des douanes ont toujours été conscients des problèmes relatifs à l'offre. Dans le cadre de la nouvelle conception du musée dans les années 70, qui a marqué le début de la collaboration du musée national avec les autorités douanières, on avait déjà une idée claire de l'orientation à donner à l'exposition. Selon Hugo Schneider, ancien directeur du musée national, il n'était pas simple de représenter sous une forme aussi concise l'évolution, la diversité et l'importance de la douane et du Corps des gardes-frontière. A son avis, le bâtiment était petit, les thèmes complexes et les visiteurs ne disposaient pas de connaissances spécialisées. En pensant à l'exposition permanente, il est parvenu à la conclusion qu'il fallait être moins pointu. La simplicité devait être le principe absolu. C'est donc selon ce principe que la nouvelle conception des salles d'exposition du Musée des douanes a été réalisée par étapes ces dernières années. Achevée l'année dernière, celle-ci permet de présenter les thèmes du musée dans un nouveau cadre.

Dès le début, on a reconnu que l'un des éléments complémentaires importants de l'exploitation d'un musée devait être les expositions itinérantes consacrées à des

thèmes spéciaux. En effet, Hugo Schneider pensait que seul un musée proposant de nouvelles expositions thématiques pouvait tabler sur un flux de visiteurs permanent et, partant, sur l'accomplissement optimal de son devoir de formation. Ces réflexions, qui datent de plus de 30 ans, ont toujours un caractère très actuel, même si aujourd'hui l'argumentation a quelque peu changé. Par la suite, des expositions sur des thèmes tels que l'humour à la douane, les troupes internées de 1939 à 1945, le jouet de papier ou les chemins de transit et les bureaux de douane dans l'ancien temps ont été présentées. Les expositions temporaires ont très vite été consacrées aux domaines d'activité particuliers des douaniers et des gardes-frontière. Les expositions relatives au centenaire du contrôle des métaux précieux, au trafic de drogue, au contrôle des denrées alimentaires à la frontière et à la conservation des espèces à la douane (en 1989 déjà) donnaient aux visiteurs un aperçu des nombreuses activités assumées par les douaniers et les gardes-frontière. Les expositions commémoratives concernant le centenaire du Corps des gardes-frontière et les 150 ans de la douane suisse rappelaient l'évolution des deux institutions au fil du temps. La dernière grande exposition itinérante traitait des thèmes sensibles du moment, à savoir des migrations légales et illégales ainsi que des problèmes liés aux réfugiés et à l'asile et a attiré l'attention de nombreuses personnes loin à la ronde. Ces trois dernières années, les ressources humaines et financières se sont concentrées sur la nouvelle conception de l'exposition permanente, dont le contenu a été déterminé par l'agence bernoise Zoebeli-Communications sur mandat de la Direction générale des douanes et dont la présentation a été réalisée par l'atelier de graphisme lucernois Triebwerk. Il n'y avait dès lors pas de place pour des expositions temporaires trop importantes. Cette forme n'a toutefois pas été abandonnée. Nous sommes contents de voir qu'une nouvelle exposition temporaire sur un thème actuel de la douane puisse être présentée après une petite parenthèse consacrée l'année dernière au championnat d'Europe de football. A l'endroit où trônait l'année dernière un grand baby-foot qui a permis au public de participer à son propre championnat d'Europe, on peut maintenant se faire une idée des espèces animales et végétales dont on évitera d'importer des souvenirs si on veut échapper aux tracasseries douanières. Au nom des Musées nationaux suisses, j'adresse mes plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont permis la mise sur pied de cette exposition temporaire.

Pour terminer, je dirai encore quelques mots sur la suite de la collaboration entre les musées nationaux et les autorités de douane et de gardes-frontière au profit du Musée des douanes. Comme vous le savez, à la fin des années 60, le musée national a intégré dans sa collection tous les objets du Musée des douanes pour les conserver, les entretenir et les mettre en valeur dans les expositions. Cette tâche continuera d'être assumée par les Musées nationaux suisses après l'entrée en vigueur de la future loi sur les musées. L'année dernière, la reprise de l'important stock d'échantillons techniques de la gare de marchandises de Muttenz allait dans ce sens et nous sommes également disposés à mettre en sécurité pour la postérité les objets documentant l'histoire et les activités de la douane et du Corps des gardes-frontière pour pouvoir ensuite les présenter au public. Dans ce sens, nous mettons volontiers à disposition nos compétences en matière de restauration et de conservation ainsi que nos connaissances dans le domaine de la muséologie afin de garantir au Musée des douanes une existence pleine de succès.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Bundesamt für Veterinärwesen



CITES

Collaboration fertile entre l'OVF et la douane – pour la protection des espèces

Cantine di Gandria, 3.4.2009 M.Lörtscher

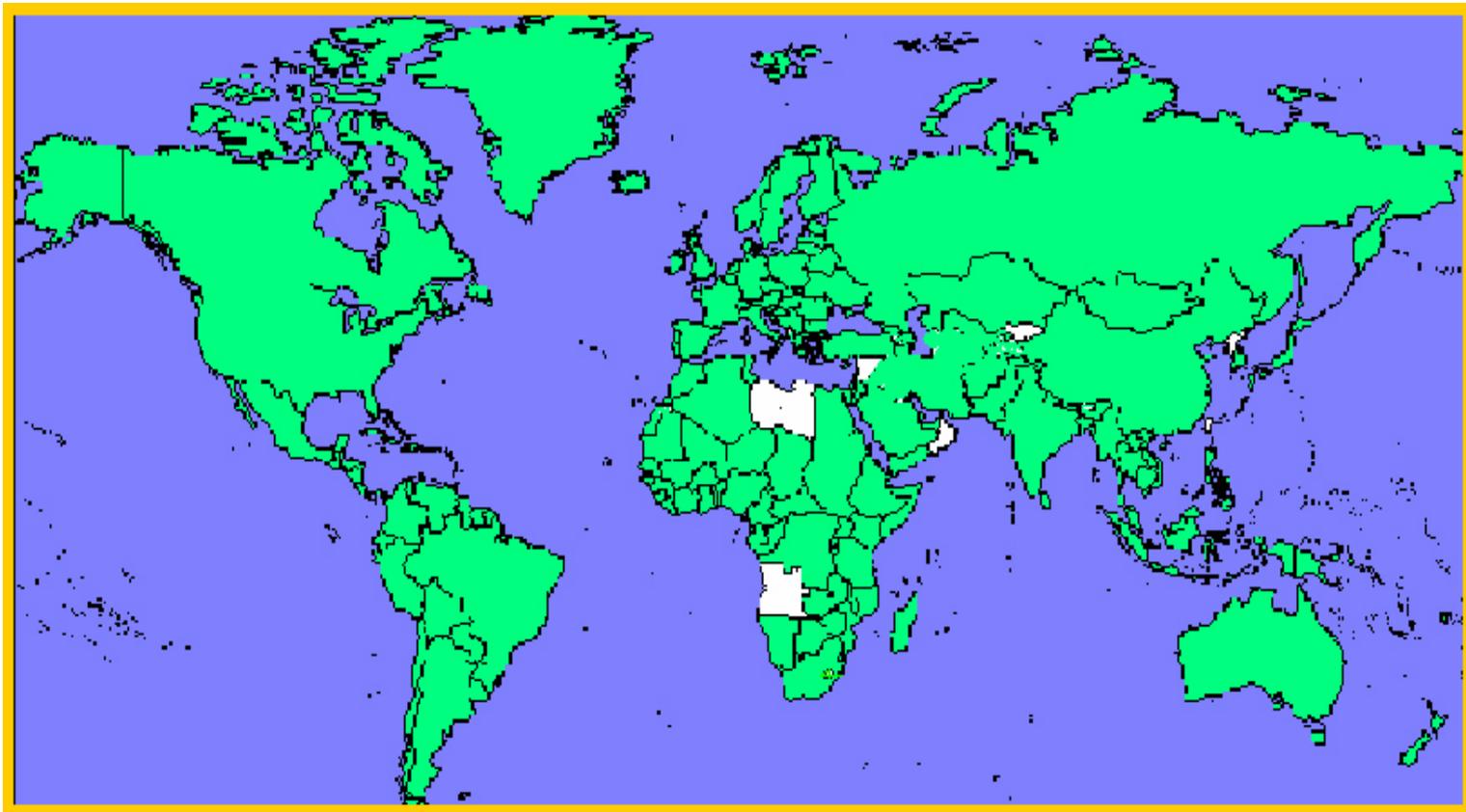


CITES = Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora

Convention internationale sur le commerce de certaines espèces de la faune et de la flore sauvages

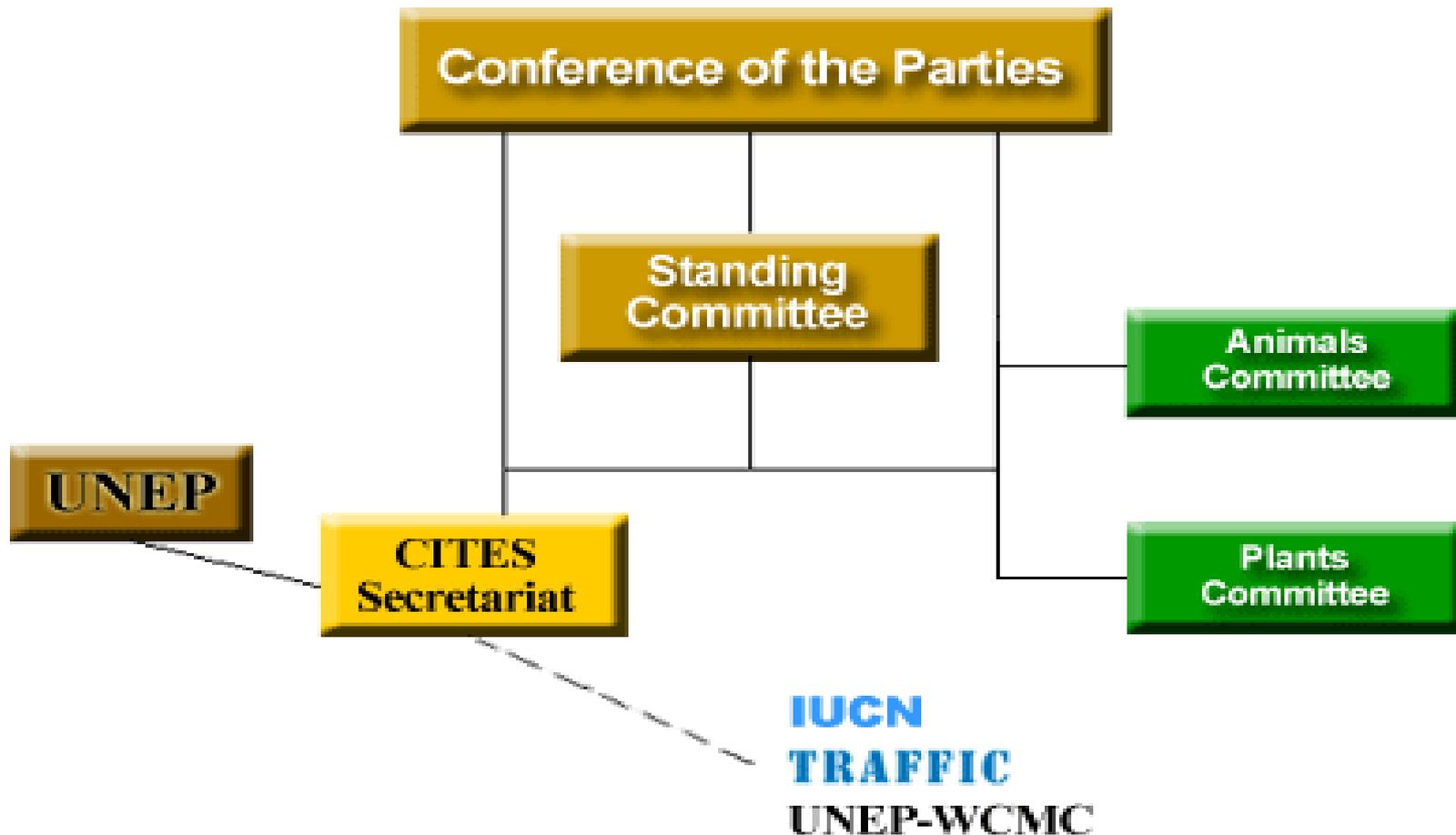


175 pays membres CITES





La structure de la CITES





Les catégories de protection

L'Annexe I: comprend toutes les espèces menacées d'extinction ou le commerce international joue ou pourrait jouer un rôle déterminant. Le commerce avec ces espèces est seulement possible sous de conditions très strictes.





Les catégories de protection

L'Annexe II: comprend les espèces qui, bien qu'il ne sont pas menacées d'extinction actuellement, pourraient être menacées d'extinction, si le commerce n'est pas contrôlé d'une manière stricte.



Les catégories de protection

L'Annexe III: comprend toutes les espèces qu'une partie a déclaré être sous le régime CITES pour son pays.





CITES „Exemplaires“

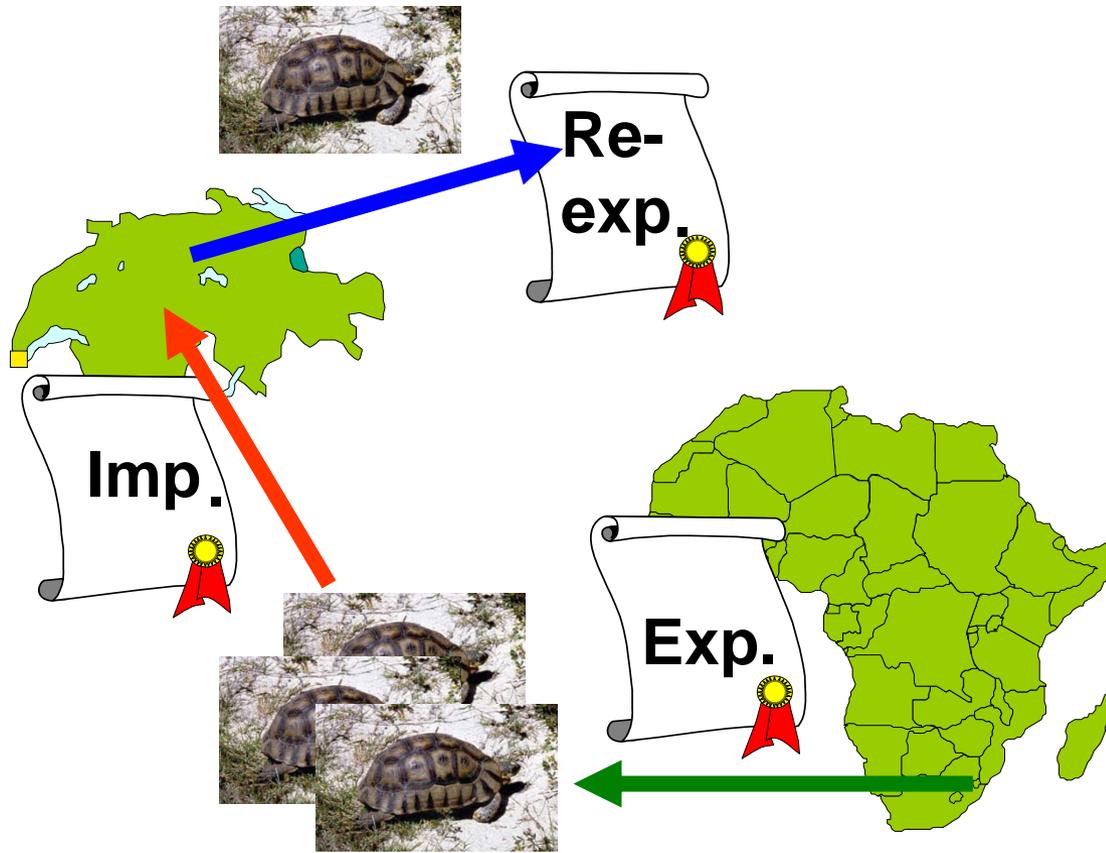
CITES ne s'occupe pas uniquement des animaux et plantes vivantes, amis aussi:

- Animaux et plantes morts
- parties et produits d'eux



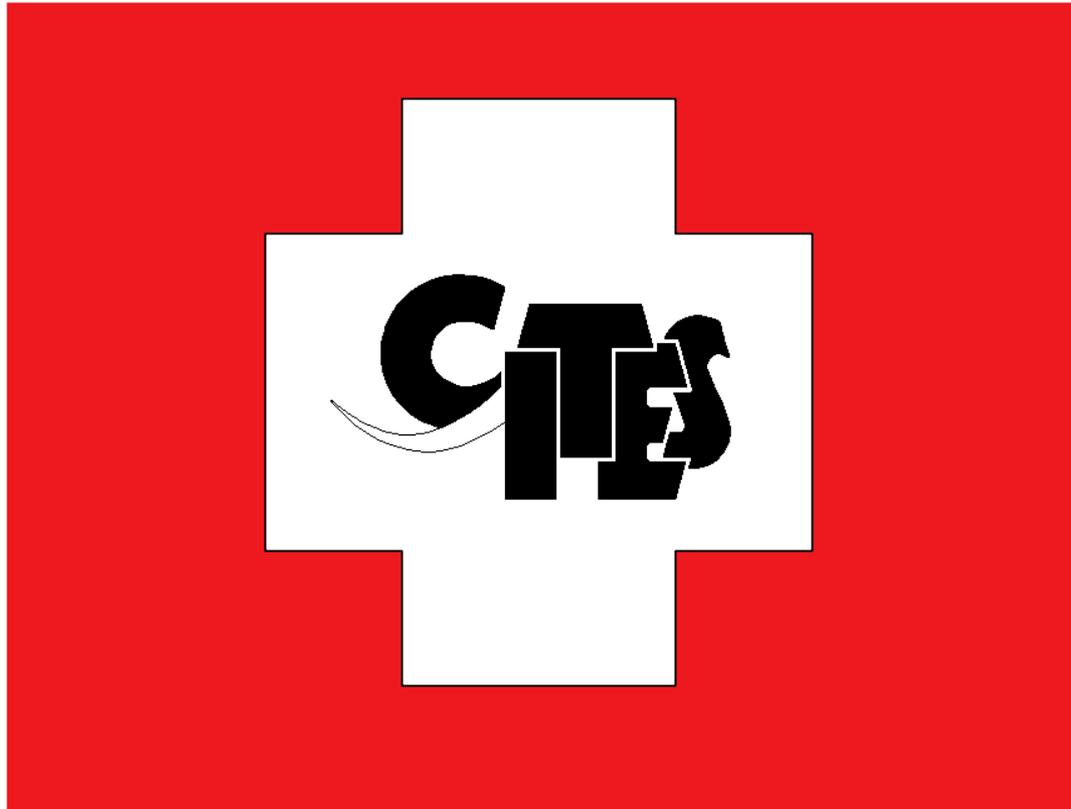


Comment CITES contrôle ce commerce?



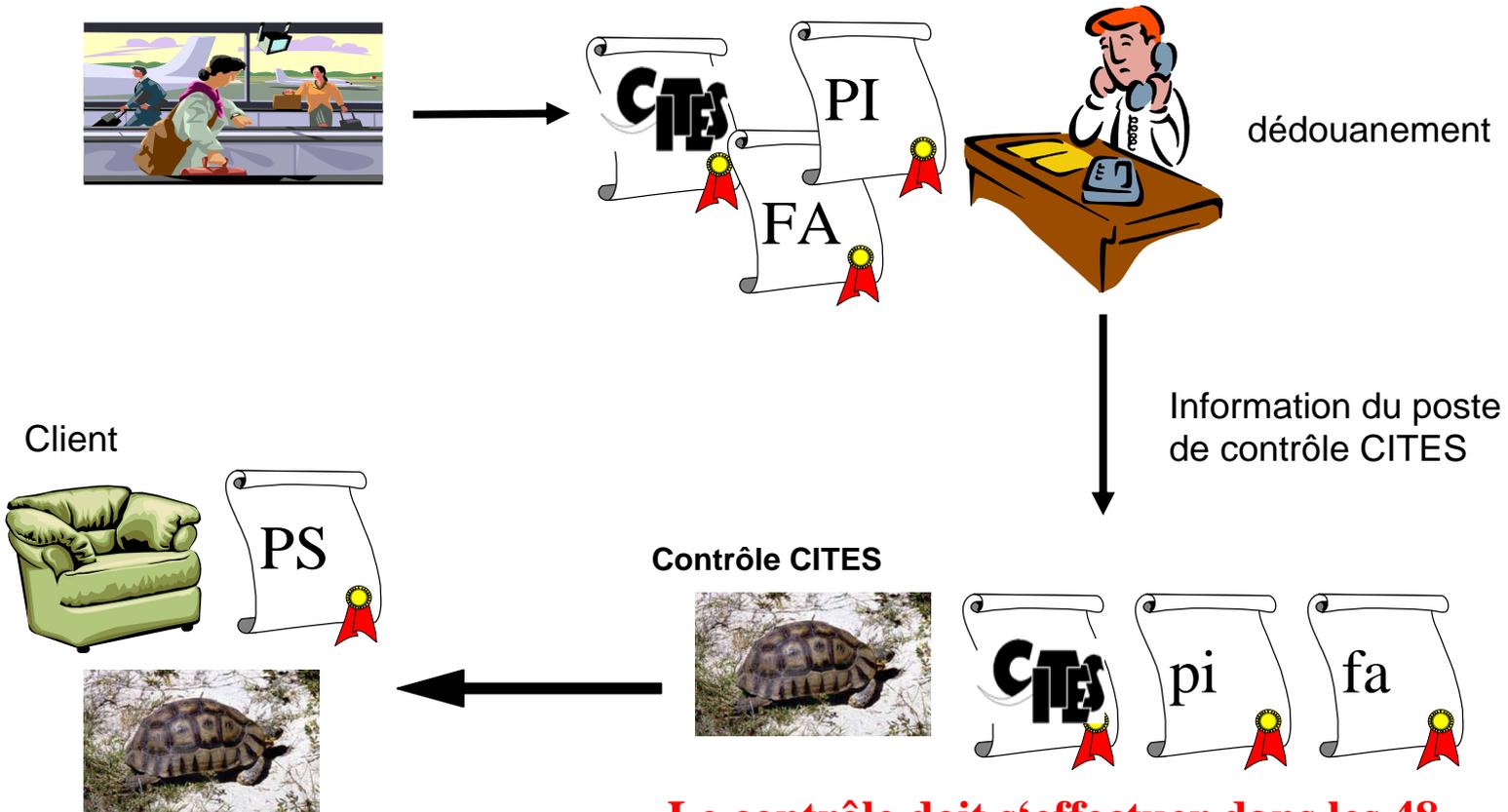


Comment la Suisse contrôle ce commerce?





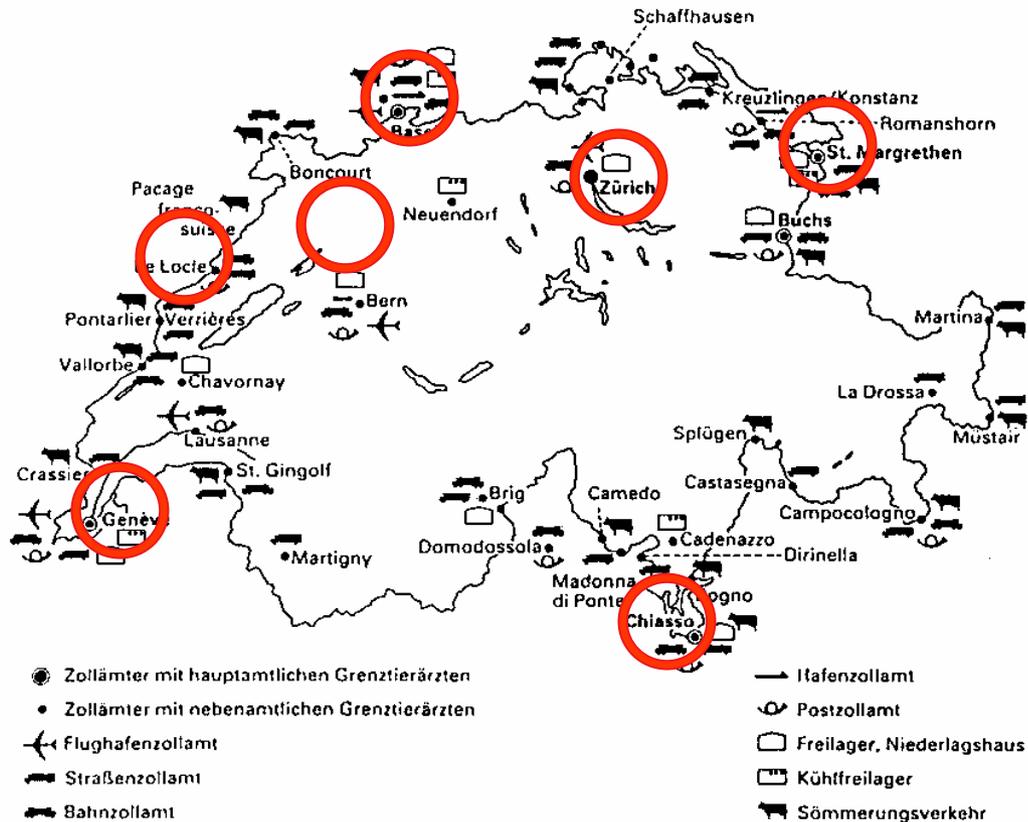
Importation



Le contrôle doit s'effectuer dans les 48 heures!!



Postes de contrôle CITES





Exportation

Client



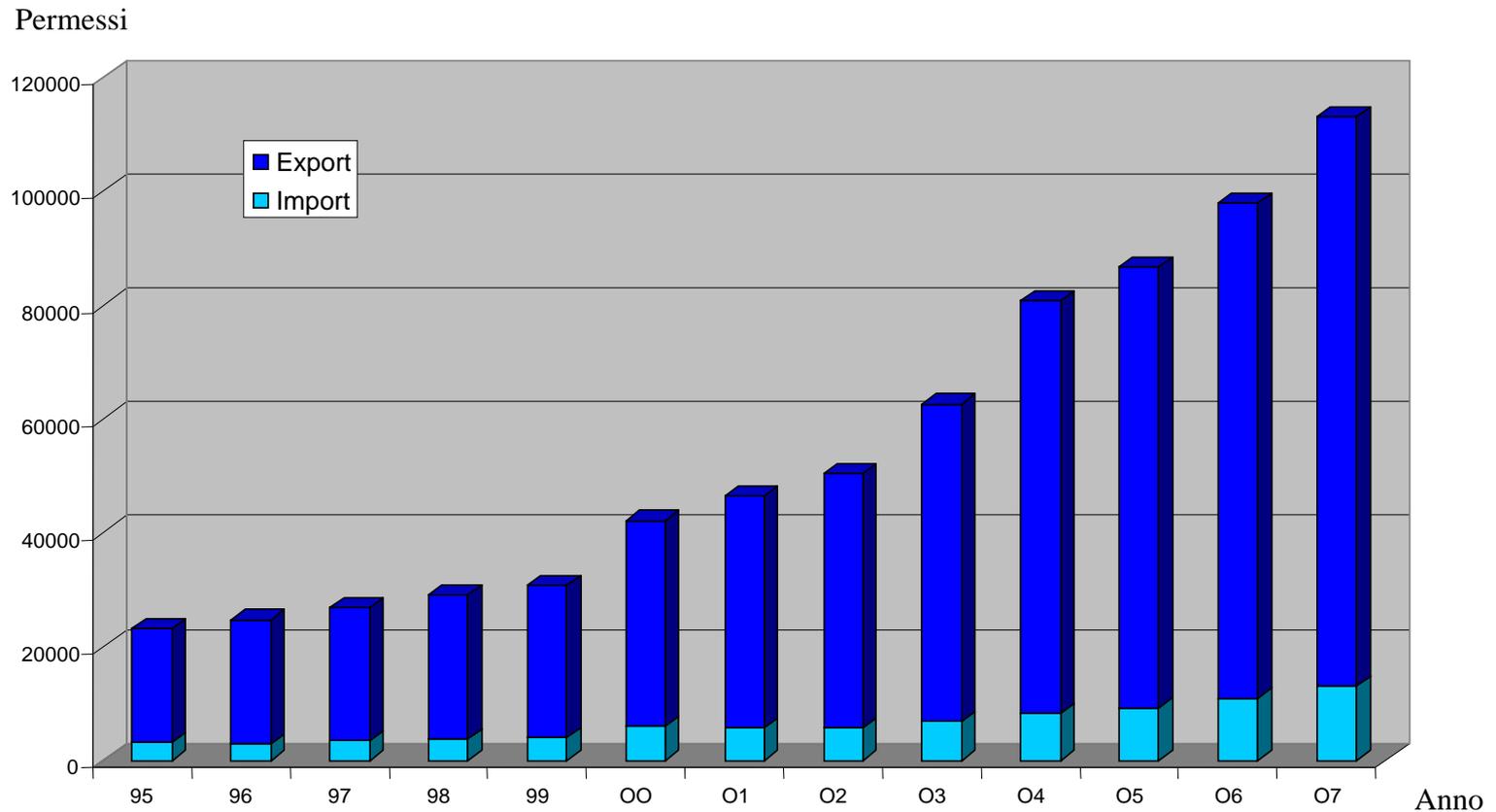
Demande via Internet



Office Vétérinaire Fédéral (OVF)



CITES et la Suisse





Contrôles à l'intérieur de la Suisse





Contrôles à l'intérieur de la Suisse





Contrôles à l'intérieur de la Suisse





Contrôles à l'intérieur de la Suisse





Contrôles à l'intérieur de la Suisse





Merci !



La douane et la conservation des espèces

Allocution de Hans Peter Hefti, directeur général suppléant, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition temporaire consacrée à la conservation des espèces au Musée des douanes à Cantine di Gandria, le 3 avril 2009

Vous vous êtes peut-être déjà demandé comment nous choisissons les thèmes des expositions temporaires que nous présentons au Musée des douanes. La dernière grande exposition temporaire de 2004 était consacrée aux migrations. L'année dernière, nous nous étions inspirés de l'actualité pour monter une petite exposition sur les tâches des douaniers et des gardes-frontière durant l'EURO 2008. L'exposition de cette année est quant à elle dédiée à la conservation des espèces. A ce propos, la douane serait-elle une espèce menacée? Doit-elle être protégée?

Certaines nouveautés font en effet penser que la douane va bientôt disparaître:

Ainsi, la Suisse est bientôt le seul pays d'Europe centrale et de l'ouest à avoir une frontière douanière. Les pays voisins suppriment de plus en plus les frontières tant en ce qui concerne les marchandises que les personnes.

Au niveau mondial, la douane semble également perdre de son importance: ainsi, la charge douanière moyenne n'a cessé de diminuer ces dernières années. Les droits de douane sont carrément abolis dans certains domaines qui se font de plus en plus nombreux. Les recettes que la perception des droits de douane rapporte à la Confédération ne s'élèvent plus qu'à un milliard de francs. La Suisse conclut régulièrement de nouveaux accords de libre-échange. Partout autour de nous, on essaie de libéraliser le commerce.

Lorsque nous considérons la douane du point de vue des redevances servant à protéger l'économie suisse, il serait tout à fait envisageable que la douane disparaisse un jour ou l'autre ou que la Suisse n'en ait plus du tout besoin.

La douane est-elle donc menacée d'extinction? Ne la verra-t-on bientôt plus qu'ici au Musée des douanes?

Il n'en est rien! La douane est plus utile que jamais. Si ce n'est qu'en raison des recettes qu'elle génère. Ces dernières s'élevaient à 24 milliards de francs l'année dernière. Elles comprennent non seulement les droits de douane, mais aussi et surtout les impôts à la consommation tels que la taxe sur la valeur ajoutée ainsi que les impôts sur les carburants, le tabac et la bière. Combinées aux redevances sur le trafic des poids lourds et à d'autres recettes, ces rentrées d'argent représentent plus d'un vingtième des recettes douanières proprement dites.

Au devoir de prélever divers impôts s'ajoutent les tâches relatives à la protection et à la sécurité des citoyens. Il s'agit par exemple de protéger les consommateurs contre des produits nuisibles ou falsifiés constituant un danger pour la santé publique. Les contrefaçons de médicaments en sont un parfait exemple. Dans ce domaine, nous avons saisi 700 envois l'année dernière, soit près du double par rapport à l'année précédente. Au niveau de la sécurité, les chiffres du Corps des gardes-frontière montrent d'année en année l'importance de la contribution de la douane à la lutte contre la criminalité transfrontalière. Ces dernières années, le législateur nous a toujours confié de nouvelles tâches. A l'heure actuelle, la douane assume plus de tâches qu'aucune autre autorité de la Confédération.

La fonction de protection que la douane exerce est également pertinente lorsqu'il s'agit de préserver de l'extinction les espèces animales et végétales. Nos collaborateurs découvrent sans cesse de nouveaux cas portant sur la commercialisation d'espèces ou de produits menacés. Je me souviens d'une fois où nous avons saisi plus de 500 châles en laine shah-toosh. Un tel châle, fabriqué à partir de la peau d'antilopes du Tibet menacées d'extinction, coûte jusqu'à 4000 francs pièce. L'année dernière, les collaborateurs de la section antifraude

douanière ont découvert une des affaires les plus importantes de Suisse en matière de commerce international de produits obtenus à partir d'animaux protégés. Ils ont pu prouver qu'un collectionneur et négociant avait importé illégalement, du monde entier, plus de 600 objets soumis à la conservation des espèces. Je pourrais vous donner encore une foule d'autres exemples.

Tous montrent que les contrôles douaniers effectués dans le domaine de la conservation des espèces sont plus utiles que jamais. Dans l'exposition temporaire consacrée à ce sujet, la douane souhaite présenter une des nombreuses tâches axées sur l'avenir qu'elle accomplit dans l'intérêt de tous.